

1. Développement durable: éthique du changement, concept intégrateur, principe d'action

1.1 Introduction

- 1.2 DD : une idée neuve de 30 ans
- 1.3 Science avec conscience
- 1.4 Multidimensionnalité de la durabilité
- 1.5 Un principe d'action

1.1 Introduction

Depuis plusieurs années, la référence au concept de développement durable s'est largement diffusée dans les différents domaines de l'enseignement, de la recherche et de l'action collective. Ethique du changement, le développement durable offre une grille de lecture des mutations accélérées que connaissent les territoires et un référentiel utile pour la conception et l'élaboration des politiques publiques. Appelant le lien entre recherche et action, la notion peut s'appliquer aux différentes échelles de décision et d'action. Un de ses principaux apports est de faire évoluer les principes et les cadres de l'aménagement des villes et du territoire en intégrant de nouveaux enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Certes, le concept est controversé. Certains le disent ambivalent. Beaucoup s'en réclament. Par les débats, les adhésions et les actions qu'il suscite, il constitue déjà une partie de l'histoire de notre adaptation aux changements. Question clé de ce début de XXIème siècle, le développement durable conduit progressivement à tout revoir: valeurs, styles de vie, usages du temps, transports, modes de produire, aménagement de l'espace, modalités de gouvernance, institutions. Des principes nouveaux orientent la recherche et l'action: une nouvelle éthique du changement, une approche plus transversale et systémique, une meilleure articulation du court et du long terme, du local et du global, une nouvelle gouvernance.

La notion ouvre indiscutablement un champ de recherche nouveau appelant à reconsidérer le lien entre éthique, science et politique. Le développement durable est, tout d'abord, une heuristique, une attitude utile pour reformuler la problématique du changement, pour opérer un retour critique sur le fonctionnement des sociétés et leurs rapports à l'environnement, pour interroger les cadres conceptuels habituels et les présupposés implicites des pratiques scientifiques, pour questionner le sens de l'action collective.

Le développement durable situe les progrès du XXIème siècle dans la compréhension des interactions proches ou lointaines, immédiates ou futures, entre les sociétés et leurs environnements. Les espaces, ressources et milieux naturels et construits, les paysages, la diversité des espèces font partie d'un patrimoine commun à transmettre aux générations futures. Evoquer le développement durable c'est aussi une façon d'entrer dans le débat sur l'avenir des espaces de vie et l'invention du territoire. L'article réunit quelques réflexions générales sur l'émergence du concept et esquisse quelques clés de lecture relatives à sa portée normative, descriptive et pratique. Derrière l'apparente multiplicité des approches et des significations on peut discerner un «noyau dur», une constellation de principes, de notions et de pratiques, autour duquel se fédèrent les principaux clivages et qui donne le véritable sens à une idée neuve de trente ans.

1. Développement durable: éthique du changement, concept intégrateur, principe d'action

- 1.1 Introduction
- 1.2 DD : une idée neuve de 30 ans
- 1.3 Science avec conscience
- 1.4 Multidimensionnalité de la durabilité
- 1.5 Un principe d'action

1.2 Développement durable : une idée neuve de trente ans

Chaque concept a une histoire qui révèle sa propre signification. La notion de développement durable apparaît dans les années soixante-dix comme alternative pratique au « maldéveloppement ». Avec le recul d'un quart de siècle, on peut estimer aujourd'hui que la rupture de la croissance économique de la décennie 1970 a servi de révélateur des contradictions et des limites du modèle productiviste: contradictions d'une société qui produit des richesses économiques sans précédent, mais où la pauvreté se loge de manière permanente au cœur même de l'abondance; limites d'un style technologique et d'un modèle de consommation qui menacent les mécanismes régulateurs de la reproduction des écosystèmes. Refusant les antinomies croissance ou répartition, croissance ou protection de l'environnement, la notion de développement durable propose une réflexion sur les stratégies de transition vers un « autre développement » [Sachs 1997].

C'est la **Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Stockholm** en 1972, qui a esquissé le contenu du concept de développement durable connu alors sous la dénomination d'écodéveloppement. Rejetant les approches réductrices de l'écologisme intransigeant et de l'économisme étroit, l'appel de Stockholm propose une voie moyenne entre les positions tendant à sacraliser la nature et les chantres du mythe de l'abondance illimitée des ressources. Les lendemains de la conférence sont des années qui déchantent. Le message environnementaliste se perdra dans l'envolée du prix du pétrole et de la crise mondiale qui s'installe. Passée de mode pendant les années de crise qui ont suivi le premier choc pétrolier, la question du développement durable va rebondir à la fin des années 70. Cependant, les années 1970 ont produit un corpus législatif de normes environnementales assez conséquent dans tous les pays occidentaux. Les catastrophes de Seveso, de Bhopâl ou encore les marées noires à répétition incitent aussi à reposer ponctuellement la question environnementale.

En 1980 le **PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement)** organise une série de séminaires sur les styles de développement et sur l'environnement qui rencontre un écho favorable dans le Rapport Brundtland et conduit à la Conférence de Rio puis au Sommet de Johannesburg. Le développement durable entre en scène dans le champ médiatique. Il devient une préoccupation des populations, des chercheurs et des Etats. Il est aussi le symbole d'une nouvelle conscience, d'une véritable éthique du changement matrice d'une nouvelle manière de poser les problèmes du développement autant dans les pays du Sud que dans ceux du Nord, dans les régions rurales comme dans les agglomérations urbaines.

1. Développement durable: éthique du changement, concept intégrateur, principe d'action

- 1.1 Introduction
- 1.2 DD : une idée neuve de 30 ans
- 1.3 Science avec conscience
- 1.4 Multidimensionnalité de la durabilité
- 1.5 Un principe d'action

1.3 Changement: une «science avec conscience»

Dans «Le Principe de responsabilité», *Jonas [1990]* critique la notion d'utopie en tant que finalité et propose une éthique pour l'être humain: un monde pouvant être habité par une humanité digne de ce nom doit continuer d'exister et nous devons assurer la pérennité de ses conditions d'existence. La logique de la responsabilité libère la pensée occidentale du cercle vicieux de l'instantanéité. Dans le même mouvement, elle investit les sociétés contemporaines d'une mission de sauvegarde à l'égard de la Terre et des générations futures. Le concept de développement durable rend compte d'une éthique de la responsabilité qui met l'accent sur la valeur positive du respect des équilibres écologiques, mais également sur la valeur de la solidarité entre les générations, les groupes sociaux et les territoires. Vouloir un développement durable, c'est aussi vouloir un monde qui soit non seulement condition de survie, mais aussi garantie d'une vie sensée.

Au cours des dernières décennies, une conscience plus aiguë de l'interdépendance entre tous les êtres vivants se développe, ainsi qu'entre eux et la terre qui les porte. La célèbre formule de Descartes qui voyait dans l'homme moderne le « maître et le possesseur de la nature » est contestée. Et à certains de se demander si ce n'étaient pas les anciens qui avaient raison, qui savaient, eux, que la terre, n'appartient pas à l'homme, mais que tout au contraire, c'est l'homme qui appartient à la terre. Le débat est relancé entre ceux qui d'un point de vue écocentré tendent à sacrifier la nature et ceux qui pensent qu'il n'y a pas d'urgence écologique et qui persistent à nourrir le mythe prométhéen de la puissance illimitée d'une technologie capable de manipuler la nature à volonté et sans regrets. La question est alors de savoir s'il y a place pour un «juste milieu», pour un concept capable d'inscrire l'homme dans la complexité de ses relations avec son environnement [*Ost 1995*]?

Hattem [1990] a proposé une classification ordonnée des approches du développement durable. Il distingue une conception écocentrée et une conception anthropocentrée. L'approche écocentrée est celle de la *deep ecology* ou encore du *biocentrism* et de l'*ecological egalitarianism*. Dans cette perspective, la conscience écologique est la conscience de la non-séparation du soi et du monde. Tant que nous percevons des frontières entre nous et l'environnement nous manquons de conscience écologique. Le fil conducteur le plus apparent de cette démarche est le renversement proposé qui conduit à faire de la nature un sujet de droit. Traditionnellement, souligne *Ost [1995: 155]*, la nature est considérée comme objet de droit, taillable et corvéable à merci, mutilée et réduite au statut d'objet mécanique. Elle aurait désormais une dignité propre à faire valoir et des droits fondamentaux à opposer aux humains. Dans sa version plus radicale, cette dernière perspective se traduit par le mot d'ordre de la «préférence naturelle»: en cas de conflit entre droits humains et droits de la nature, ces derniers devraient prévaloir au nom du principe holiste de la prééminence de l'ensemble (condition de possibilité de tout le reste) sur les parties.

Certes, la nature n'est pas un objet manipulable à volonté. Mais elle n'est pas non plus intouchable et sacrée. Elle est aussi désordre, cruauté et imprévisibilité. L'homme n'est peut-être plus la «mesure de toutes choses», mais il a encore quelques privilèges à faire valoir. La préoccupation de garantir

1. Développement durable: éthique du changement, concept intégrateur, principe d'action

la poursuite de la vie doit rejoindre l'interrogation fondamentale sur la condition humaine. Entre le monisme de l'écologie radical et la domination unilatérale de l'homme sur la nature, entre l'«écologie profonde» et l'«écologie superficielle» de la «durabilité faible», il y a place pour une «science avec conscience» capable d'insérer l'homme dans la complexité des équilibres biogéochimiques des géosystèmes [Morin 1982]. Le vrai problème du développement est de veiller à la protection des droits de la première génération tout en avançant dans la protection de ceux des générations futures.

L'homme est à la fois matière, vie et sens. Jonas [1990] explique que les hommes n'ont d'autre avantage sur les êtres vivants que d'être les seuls à pouvoir avoir la responsabilité de leurs propres finalités. L'idée que le développement doit être ramené à sa finalité première, qui est l'amélioration de la qualité de vie des individus, se traduit, dans un concept de durabilité fondé sur un impératif majeur: établir des relations entre la nature et les sociétés humaines qui permettent de dire les solidarités sans aplatir les hiérarchies. La notion de «durabilité forte» esquisse cette perspective.

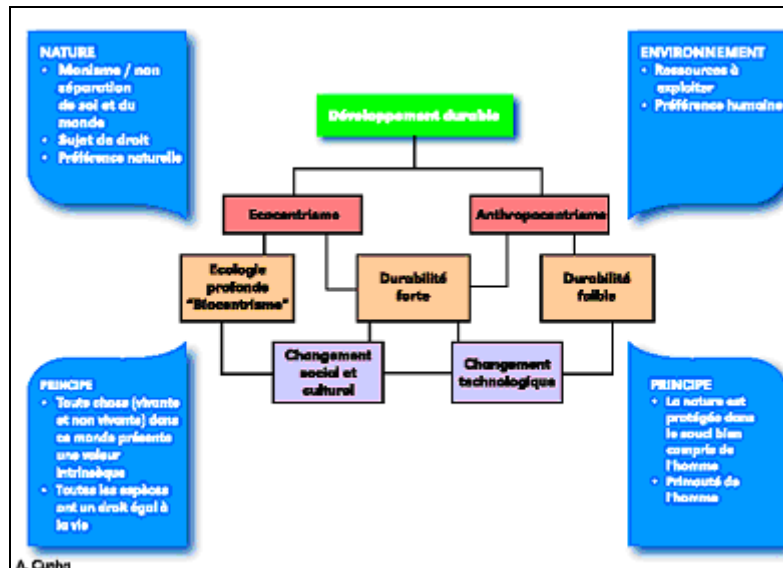


Fig. 1 Le développement durable entre nature et artifice: visions des rapports homme-nature.

Elle valorise cinq principes stratégiques qui permettent de réintégrer le souci de l'environnement dans nos représentations anthropologiques et sociales [Da Cunha 1993]:

- principe économique d'efficacité pour assurer la reproduction et l'innovation des systèmes économiques;
- principe sociologique d'équité sociale pour faire face à toutes les formes d'exclusion et assurer la satisfaction des besoins fondamentaux des groupes sociaux les plus défavorisés;
- principe géographique d'équité territoriale pour faire face aux disparités entre les centres et les périphéries et assurer à chacun, où qu'il réside, une qualité de vie satisfaisante;

1. Développement durable: éthique du changement, concept intégrateur, principe d'action

- principe écologique de la préservation des écosystèmes pour faire face à la destruction de l'environnement et assurer la reproduction des ressources dans le long terme;
- principe politique de l'autonomie territoriale pour assurer une gouvernance respectueuse de la démocratie, de la territorialité des collectivités ainsi que de leur droit à la différence.

Ces principes incitent à prendre en compte des éléments découlant de différents domaines et situations dont l'homme est simultanément l'acteur et le véritable enjeu. Ils peuvent servir d'outil pour orienter la réflexion sur le changement. Cependant, la perspective durabiliste surmonte l'illusion qu'une conscience morale suffit pour que l'action collective qu'elle déclenche aille dans le sens souhaité. Nous devons aborder les problèmes économiques, sociaux, écologiques à la fois sous l'angle éthique, scientifique et pratique.

1. Développement durable: éthique du changement, concept intégrateur, principe d'action

- 1.1 Introduction
- 1.2 DD : une idée neuve de 30 ans
- 1.3 Science avec conscience
- 1.4 Multidimensionnalité de la durabilité
- 1.5 Un principe d'action

1.4 Multidimensionnalité de la durabilité

Le succès de la notion de développement durable a suscité les plus diverses interprétations [Pezzey 1989; Harribey 1998]: parce qu'il prétend rassembler des objectifs apparemment incompatibles (croissance économique, réduction de la pauvreté, protection de l'environnement, etc.); parce qu'il est porté par des acteurs multiples (organisations internationales, administrations, chercheurs, entreprises, ONG, etc.); parce qu'il met en évidence des enjeux de rapports de forces entre groupes sociaux, pays et groupes de pays.

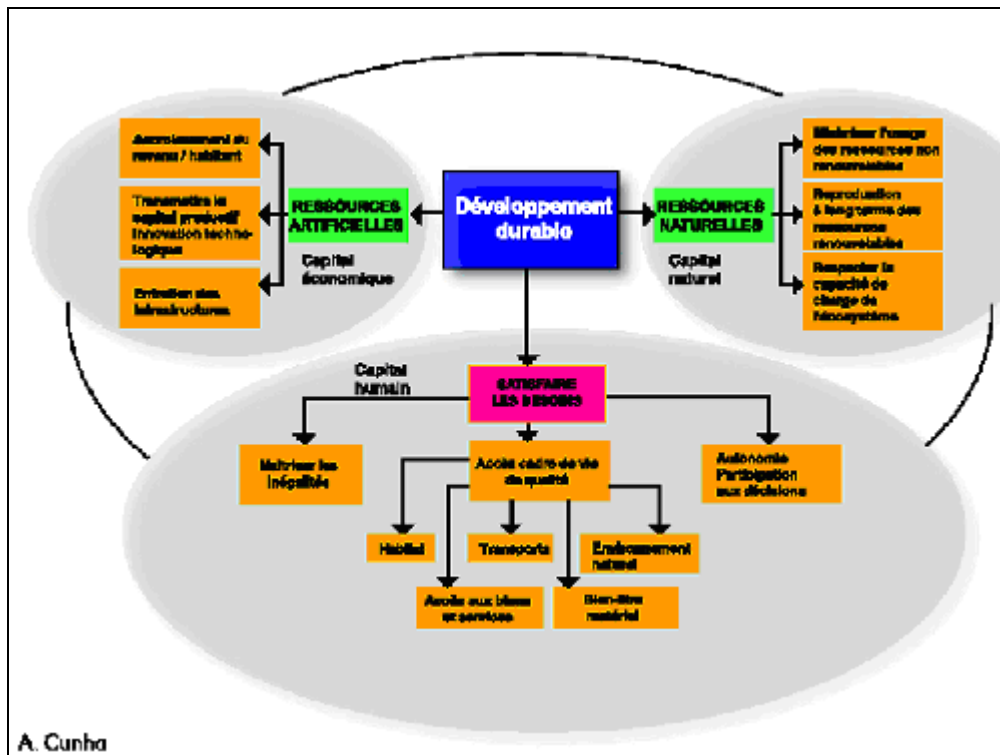


Fig. 2 Le développement durable: un concept multidimensionnel pour une démarche intégrative.

Au-delà de la diversité des interprétations, trois dimensions fondamentales sont habituellement évoquées pour définir le contenu et les significations de l'idée: la durabilité se présente de manière différente sous l'angle de l'analyse environnementale, économique et sociale. Chaque dimension analytique renvoie à son tour à des cadrages conceptuels spécifiques (fig. 2).

1.4.1 Durabilité physique: la reproduction à long terme du capital naturel

Le développement durable signifie, tout d'abord, que les prélèvements sur le stock de ressources naturelles ne doivent pas être supérieurs à la croissance naturelle de la ressource; ils doivent assurer au minimum son renouvellement dans le temps. Nous devons apprendre à vivre du « revenu du capital naturel » que les écosystèmes naturels nous mettent à disposition. Ce capital naturel

1. Développement durable: éthique du changement, concept intégrateur, principe d'action

inclut non seulement toutes les ressources (renouvelables et non-renouvelables), mais aussi la capacité de la nature d'absorber les déchets créés par les activités humaines. Dans une perspective de durabilité physique, les principes opérationnels de base de la gestion des ressources qui découlent de l'analyse des relations entre économie et environnement peuvent être résumés ainsi [*Georgescu-Roegen 1979*]:

- les sources alternatives d'énergies renouvelables et sûres sont cruciales pour notre qualité de vie et préservent notre environnement: les taux d'utilisation des ressources renouvelables doivent tenir compte de leurs taux de régénération;
- l'émission de déchets ne doit pas dépasser les capacités d'assimilation (capacité de charge) des écosystèmes dans lesquels ses déchets sont rejetés;
- l'exploitation des ressources non-renouvelables doit chercher à minimiser les regrets pour les générations futures.

L'enjeu de cette approche consiste à trouver des solutions permettant de minimiser l'usage des ressources non-renouvelables, d'assurer la reproduction à long terme des ressources renouvelables, de respecter les limites de la capacité de charge des écosystèmes, d'assurer enfin le maintien de la biodiversité.

Le ménagement des ressources renvoie de manière systématique à l'application d'un principe de précaution visant à limiter les risques d'évolutions irréversibles et indésirables dans des contextes de complexité et d'incertitude scientifique. *Serres [1990]* a formalisé ce principe pratiquement inconnu jusqu'aux années 90 de manière amusante: si l'on fait le pari d'être imprudent, et si l'avenir nous donne raison, dit-il, on ne gagne rien sauf le pari et on perd tout si le pari est perdu; si on fait le pari d'être prudent, et si l'on perd le pari, on ne perd rien sauf le pari et si l'on gagne le pari, on gagne tout. Donc, nous avons avantage à être prudents et à ménager les ressources. Principe de «gestion anticipée» dans le cadre de la nouvelle éthique du changement, le principe de précaution doit son succès, comme le soulignent *Ewald et al. [2001]*, à ce qu'il est la notion à travers laquelle nos sociétés pensent désormais leur régulation comme sociétés du risque. L'efficacité des stratégies de transition dépendront ici de notre capacité à réorienter les progrès technique et à concevoir les changements institutionnels.

1.4.2 Durabilité économique: durabilité forte versus durabilité faible

Cette approche rappelle que le développement économique est une condition nécessaire (quoique insuffisante) du développement durable. Elle insiste sur l'idée d'assurer le maintien ou la croissance, de génération en génération, du revenu par tête. Le développement de l'innovation économique et des infrastructures matérielles ou immatérielles constituent des facteurs de durabilité économique. C'est la préservation du stock de capital total (naturel, artificiel) qui assure le maintien du revenu par habitant à long terme. Dans ce cas, on assimile le capital productif et l'ensemble des infrastructures collectives à un stock de ressources artificielles qui doit aussi être transmis d'une génération à une autre dans les meilleures conditions.

1. Développement durable: éthique du changement, concept intégrateur, principe d'action

La notion de capital artificiel nous introduit à la distinction entre durabilité forte et faible mise en avant par *Daly et Cobb [1989]* et *Pearce et Atkinson [1993]*. Elle mérite un bref commentaire. Certains économistes prétendent qu'une société est durable sous la seule condition que le stock total des avoirs fabriqués et naturels ne décroisse pas. Ce concept est celui d'une durabilité dite «faible» qui permettrait de substituer au capital naturel épuisé un capital équivalent fabriqué par l'homme. Dans ces conditions, une économie est durable si elle épargne plus (en termes monétaires) que la valeur de la dépréciation de son capital naturel et de son capital fabriqué. De ce point de vue, la perte de potentiel de production de revenu d'une forêt ancienne, par exemple, ne pose pas de problème si une partie des recettes qui découlent de sa destruction est investie dans des usines qui permettent de produire un revenu équivalent. Le patrimoine naturel pourrait être remplacé par le patrimoine économique, technologique ou financier. La notion de durabilité faible laisse ainsi la porte ouverte à ce que *Georgescu-Roegen [1979]* a appelé «le sophisme de la substitution perpétuelle»: la nature imposerait des raretés particulières, non une rareté inévitable. Elle n'accorde aux biens naturels que la valeur des services monétaires qu'ils rendent et non une valeur écologique, une valeur d'existence ou encore une valeur d'option pour les générations actuelles ou futures.

En revanche, la durabilité forte semble reconnaître davantage les services écologiques et les fonctions de soutien de la vie que remplissent les différentes formes de capital naturel (les forêts participent au contrôle de l'érosion, des inondations, à la régularisation du climat, etc.). De ce point de vue, il n'y a pas de véritable substituabilité entre capital naturel et capital artificiel. La durabilité forte exige que les stocks de capital naturel soient maintenus constants indépendamment du capital fabriqué par l'homme. Chaque ressource rend une multiplicité de biens et de services. Dès lors, il semble pertinent de gérer les ressources naturelles de manière à maintenir leurs multiples fonctionnalités, c'est-à-dire l'ensemble des propriétés d'autorégulation des systèmes vivants, les activités de recyclage naturel, d'assimilation des déchets, de création de sol, de la qualité de l'atmosphère, du climat, etc. La notion de durabilité économique est pertinente à condition de reconnaître la dépendance des processus économiques à l'égard des grands cycles naturels. Les ressources naturelles rendent des services qui ne peuvent être mesurés uniquement en termes monétaires et dont l'usage actuel et futur est le principe essentiel du développement durable. L'intégration de l'environnement dans les politiques économiques est primordial si l'on veut assurer le développement durable.

1.4.3 Durabilité sociale: assurer le lien social

Cette approche est centrée sur la notion de satisfaction des besoins humains. C'est celle qui est proposée par le rapport Brundtland: le développement durable est celui qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. La notion de satisfaction des besoins fondamentaux renvoie à l'idée de couverture des coûts de l'existence et, de manière plus générale, à la problématique de l'accès à un ensemble de droits fondamentaux [*Galtung 1980*].

La notion de besoins a été souvent critiquée. Il est certain que le concept peut servir de masque, éventuellement de support ou de clavier à une logique économique qui convertit en permanence les énergies du désir en demande solvable. Certaines approches tendent à réduire le champ d'application de la

1. Développement durable: éthique du changement, concept intégrateur, principe d'action

notion de besoins au concept de demande et ensuite à celui de demande solvable. Cependant, c'est tout d'abord à l'idée de « richesse humaine », à l'idée de l'existence d'une matrice anthropologique ayant un certain degré d'universalité que nous renvoie la notion de besoins. Elle nous signifie qu'il existe à la fois une certaine unité dans les aspirations humaines et une unité affective de l'espèce [Morin 1974]. Dans la mesure où ils sont ressentis par tous les hommes, certains besoins peuvent être qualifiés de fondamentaux: besoins biophysiques (se nourrir, être en bonne santé, etc.) certes, mais aussi besoins affectifs, besoins de sécurité, besoins de reconnaissance sociale, etc. On pourrait alors parler aussi de « besoins » en tant que droits reconnus comme des exigences minima assurant une existence digne et un cadre de vie satisfaisant à chaque personne.

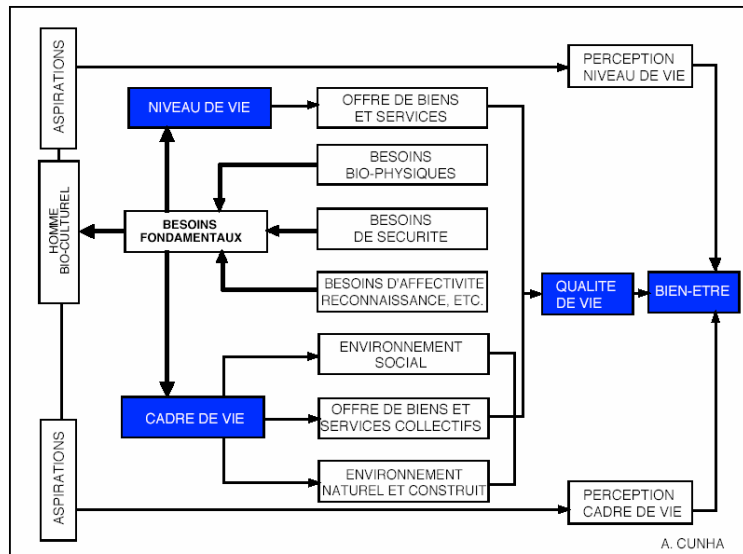


Fig. 3 La notion de besoins fondamentaux: niveau de vie, cadre de vie et bien-être.

Passer des besoins à la demande, voire à la notion de styles de vie c'est introduire dans la réflexion toutes les déterminations sociales et culturelles qui médiatisent l'expression du besoin. La notion de besoins met l'accent sur la notion d'amélioration des conditions et du cadre de vie des générations actuelles et futures. Ceci suppose que des conditions d'accès aux ressources (économiques, sociales et physiques) soient assurées. La maîtrise des inégalités, la prévention de l'exclusion, l'accès des différents groupes de population à un cadre de vie de qualité, mais aussi l'accès à des mécanismes de participation et de décision démocratiques constituent des enjeux majeurs. Dans cette perspective clairement anthropocentrée, la reproduction des systèmes vivants inclut le respect de la vie matérielle et culturelle des êtres humains. Vue sous cet angle, la durabilité doit viser le maintien du lien social dans le cadre de l'aménagement de modes de produire et de styles de vie qui respectant les écosystèmes. L'organisation sociale est convoquée pour économiser des ressources destinées à assurer le bien-être des populations actuelles et futures.

1. Développement durable: éthique du changement, concept intégrateur, principe d'action

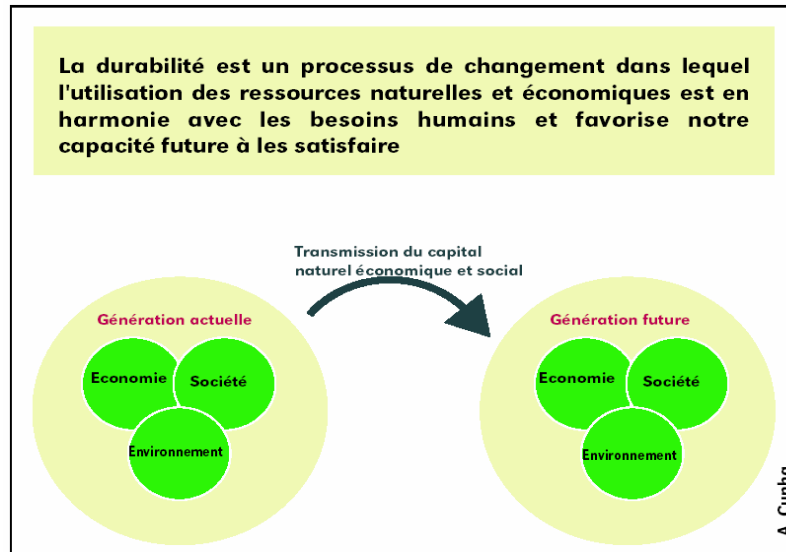


Fig. 4 L'enjeu: la reproduction conjointe des systèmes sociaux, économiques et physiques.

En résumé, le développement durable peut se présenter comme une «approche interdisciplinaire du changement» étudiant les interrelations entre les systèmes socio-économiques et les environnements physiques (naturels et / ou «artificiels»). La notion de durabilité renvoie à une problématique transversale, en ce sens elle articule dans une même démarche analytique une réflexion sur les mécanismes de reproduction économique, sur la problématique de la reproduction du lien social et sur la question de la reproduction de l'environnement physique (naturel et construit). L'enjeu n'est pas de conserver les choses en l'état, mais de préserver les capacités de résilience des territoires, c'est-à-dire l'aptitude des différents systèmes économiques, sociaux et physiques à se reproduire dans le long terme en s'adaptant et en se renouvelant.

L'ambition théorique de l'approche durabiliste consiste alors à identifier les stratégies, les outils et les principales variables d'harmonisation permettant une régulation conjointe du développement économique et social et de la gestion prudente de l'environnement. Dans cette perspective, le véritable défi pratique du développement durable consiste à imaginer et à mettre en oeuvre des actions ou des projets de développement à double ou à triple dividende.

La problématique du développement durable met en scène des acteurs (société civile, entreprises, administrations, etc.) pouvant avoir des objectifs et des intérêts complémentaires, mais aussi contradictoires. Faut-il faire passer les impératifs de protection de la faune et du paysage avant les besoins du développement social ou économique? Faut-il développer des technologies efficaces du point de vue économique, mais qui détruisent massivement des emplois? Ou encore, doit-on maintenir des entreprises polluantes pour sauvegarder le revenu des ménages?

1. Développement durable: éthique du changement, concept intégrateur, principe d'action

- 1.1 Introduction
- 1.2 DD : une idée neuve de 30 ans
- 1.3 Science avec conscience
- 1.4 Multidimensionnalité de la durabilité
- 1.5 Un principe d'action

1.5 Pour conclure : un principe d'action

L'approche du développement durable mobilise des outils d'analyse et identifie des variables d'harmonisation des objectifs environnementaux, économiques et sociaux facilitant la mise en oeuvre de politiques publiques et d'actions à double ou à triple dividende. Pour s'assurer qu'un développement soit durable, il faut vérifier sa double ou sa triple compatibilité: physique, économique, sociale. Dès lors, ce qui est réellement en jeu, c'est une modification profonde des objectifs traditionnellement fixés dans chacun de ces trois domaines. *Harribey [1998]* souligne que la particularité de cette problématique ternaire est...

«[...] d'être assez tragique parce que le plus probable est qu'il ne soit pas possible de réunir à la fois la rationalité économique, la justice sociale et l'équilibre écologique» [Harribey 1998: 102].

Dans tout un autre registre, *Bidou [2002]* nous invite à donner un sens aux termes de développement durable avec une conviction bien accrochée: que nous sommes «tous gagnants».

Au-delà des coïncidences heureuses plus ou moins improbables, la recherche sur les mesures et les outils de mise en oeuvre qui permettent la réalisation d'actions doublement ou triplement gagnantes apparaît comme cruciale. A cet égard, *Sachs [1980]* a esquissé, dès les années 1980, un cadre conceptuel identifiant une série de « variables d'harmonisation » qui garde toute sa pertinence. L'enjeu se porte toujours sur les modalités et les usages d'une croissance qui soit compatible avec l'équité sociale et une gestion prudente des ressources.

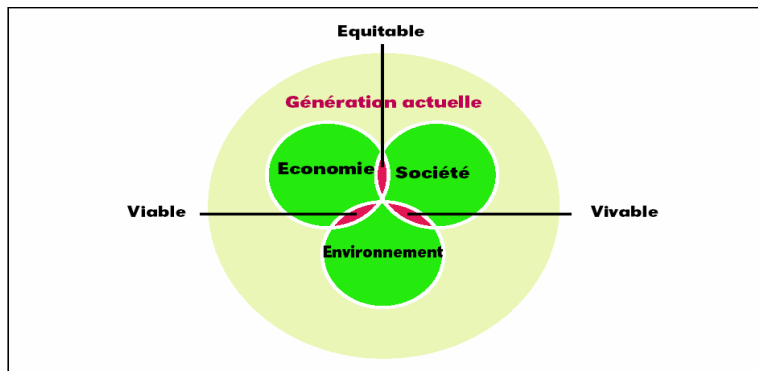


Fig. 5 L'enjeu fondamental: des actions à double ou à triple dividende.

Rawls [1987] avance l'idée qu'une société est équitable lorsque les inégalités dans la répartition des richesses auront pour seule fonction d'améliorer le sort des plus défavorisés. La notion de «vivabilité» renvoie à la question de la justice écologique et nous invite à passer de la stricte conservation écologique à l'idée d'un développement visant également l'amélioration de la qualité de la vie des hommes. Le développement économique est viable lorsqu'il rend possible à la fois la croissance du revenu et la reproduction à long terme des ressources.

1. Développement durable: éthique du changement, concept intégrateur, principe d'action

Quels sont les leviers qui assurent un développement viable, vivable et équitable?

Changer les styles de vie

Un premier groupe de variables d'harmonisation relève des styles de vie. Ceux-ci apparaissent comme des systèmes de classement des objets et des préférences (goûts) qui constituent le principe générateur des pratiques de consommation des individus. Ils peuvent être abordés sous l'angle de la répartition entre consommations matérielles et immatérielles, entre consommations collectives ou individuelles ou encore sous l'angle des modalités d'aménagement social du temps (travail, loisir, éducation, etc.). Les modes d'habiter, de se déplacer, de consommer influencent incontestablement la taille de notre empreinte écologique.

« Vivre dans une maison qui abrite plusieurs unités de condominiums ou dans un appartement de même valeur marchande par rapport à une maison de banlieue, en utilisant une automobile compacte et efficace du point de vue de l'énergie plutôt qu'un véhicule de type standard peut réduire l'empreinte d'un ménage pour le logement et le transport par unificatrice de trois » [Wackernagel et Rees 1999: 147].

La tâche difficile mais apparemment incontournable qui incombe à tous ceux qui veulent un autre développement est celle qui consiste à prendre à bras le corps la question des médiations culturelles (information, éducation, formation) susceptibles d'influencer un changement significatif des styles de vie. Cependant, cette question ne peut pas être abordée indépendamment du changement des modes de produire [Goodland et al. 1991]. Ce qui nous renvoie au deuxième groupe de variables d'harmonisation: les styles technologiques.

Changer les modes de produire

Située à l'intersection de l'économie des ressources et de l'ingénierie industrielle, l'écologie industrielle propose une organisation des activités économiques inspirée par le fonctionnement cyclique des écosystèmes naturels. C'est aussi une approche concertée à l'échelle de groupes d'entreprises, de filières, de régions qui s'attachent à trouver des solutions techniques de valorisation des déchets des uns comme ressources à destination des autres, à augmenter l'éco-efficacité des entreprises, à boucler autant que possible les cycles de matière et à réduire les pollutions à la source plutôt qu'en bout de chaîne. L'écologie industrielle montre que des changements technologiques orientés par le souci de préservation de l'environnement permettent d'obtenir le même niveau ou plus de services avec une quantité moindre de matière et d'énergie [Erkman 1998]. Certes, ce serait une erreur de croire que l'utilisation plus économe des ressources équivaut à une diminution automatique de la consommation totale. Le résultat final dépendra de la manière dont on investit les gains d'efficacité. Cependant, l'écologie industrielle reste une approche des plus prometteuses.

1. Développement durable: éthique du changement, concept intégrateur, principe d'action

Aménager autrement

Dans la recherche actuelle relative aux stratégies de transition vers un développement durable, l'aménagement du territoire apparaît comme un enjeu majeur. Les plans d'aménagement constituent des instruments de coordination entre différentes politiques sectorielles à incidences spatiales. Le XXI^{ème} siècle est urbain. L'écogestion des ressources urbaines (eau, air, agents énergétiques, biomasse, sol, déchets) et la maîtrise de l'étalement et de la mobilité urbaine constituent des problématiques décisives pour l'avenir [Frey 1999]. Aménager les systèmes urbains, maîtriser les risques environnementaux liés à l'urbanisation extensive par une densification qualifiée, construire la ville dans la ville, contrôler les émissions polluantes par une gestion intégrée des ressources, investir dans l'organisation des flux et des réseaux urbains et dans l'amélioration de la qualité des espaces publics, éviter les processus de ségrégation, organiser les centralités et les mixités pour rendre la ville plus agréable pour tous: tels sont les principaux défis d'une stratégie tendant à harmoniser le développement économique et social de la ville et la gestion prudente de l'environnement physique [Haughton et Hunter 1994].

Gouvernance: informer, participer, concerter

Le principe d'intégration qui fonde l'action en faveur du développement durable vise à identifier les variables permettant d'harmoniser les objectifs environnementaux, sociaux et économiques en vue de promouvoir des actions et des politiques à double ou à triple dividende. Les indicateurs du développement durable et les techniques d'évaluation territoriale (tableaux de bord, analyse multicritère, études d'impact, etc.) sont des éléments nécessaires au diagnostic et au suivi des actions. Cependant, la mise en oeuvre du développement durable engage aussi des processus d'information, de participation et de concertation entre les acteurs sociaux. Le principe de participation consacre un droit à l'information des citoyens pour les projets ayant un impact sur l'environnement social et physique et à la participation aux prises de décision.

L'articulation entre les différents champs d'action dépasse la technique. Comme le souligne Brodhag (2003), elle est d'essence politique. La réflexion sur l'organisation sociale et les innovations institutionnelles souligne le caractère évolutif du développement durable. Elle est fondée sur l'idée que le développement durable constitue un processus d'apprentissage social. C'est parce que le jeu des variables et des intérêts est conflictuel, que les contenus de l'utilité collective sont nécessairement multiples et que les options possibles sont manifestement complexes et incertaines dans leurs effets, que le développement durable nous invite aussi à une gouvernance permettant un arbitrage démocratique des choix collectifs selon le principe de prévention et de précaution.

Lorsqu'on redoute un dommage important mais que les connaissances sont lacunaires, les décisions et les actions doivent privilégier la prudence (principe de précaution). En situation d'incertitude, des normes minimales doivent être respectées (minimiser les regrets). L'action en faveur du développement

1. Développement durable: éthique du changement, concept intégrateur, principe d'action

durable est forcément proactive (principe de prévention) : il est indispensable d'anticiper les risques et d'agir à la source des problèmes.

Toute l'histoire récente de la recherche et de l'action dans le domaine du développement durable témoigne de l'effort, souvent fructueux, réalisé pour favoriser les stratégies à double ou à triple dividende et pour convaincre les incrédules que le développement durable constitue une nouvelle matrice cognitive ouvrant tout un champ à l'expérimentation sociale. Le concept apparaît comme un outil heuristique qui invite à une démarche d'interrogation de la réalité dans une perspective précise. Il peut s'appliquer aux différentes échelles d'analyse du territoire, du global au local. Dans cette perspective, les **Agenda 21** constituent des outils de mise en œuvre précieux, mais dont le bilan reste encore à établir.